



## SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2024-2025

### PROCÈS-VERBAL

Date de la séance : 29 avril 2025

#### 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

| Heure d'ouverture de la séance              |         |        |
|---------------------------------------------|---------|--------|
| Vérification du quorum :                    | Présent | Absent |
| Stefan Mizera, parent                       |         | X      |
| Claude Lévesque, parent                     | X       |        |
| Jonathan Perrier, parent                    | X       |        |
| Catherine Senécal, parent                   | X       |        |
| Lamia El Bakkali, parent                    |         | X      |
| Maxime Martineau, parent                    | X       |        |
| Émilie Ouimet, parent substitut             | X       |        |
| Kun Chang, parent substitut                 |         | X      |
| Geneviève Lessard, enseignante              | X       |        |
| Julie Lauzon, enseignante                   | X       |        |
| Martine Charron, personnel de soutien (SDG) | X       |        |
| Hélène Cantin, personnel professionnel      | X       |        |
| Isabelle Dion, enseignante substitut        |         | X      |
| Marie-Eve Turcotte, directrice adjointe     | X       |        |
| Sonia Roy, directrice                       | X       |        |

#### 2. Adoption de l'ordre du jour CE-24/25 –43

Il est proposé par Jonathan Perrier et appuyé par Maxime Martineau d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts des points 7.7 et 7.8.

#### 3. Période de questions du public

Aucun public

#### 4. Adoption du procès-verbal de la séance du 25 mars 2025 CE-24/25-44

Il faudrait ajouter le mot « sociales » dans le point de l'horaire à l'élève (point 7.2).

Il est proposé par Hélène Cantin et appuyé par Geneviève Lessard d'adopter le procès-verbal avec la correction soulevée.

Secrétaire : Marie-Eve Turcotte

## **5. Suivi au procès-verbal de la réunion du 25 mars 2025**

### **5.1 Suivi au niveau des principes d'encadrement -matériel scolaire 25-26**

Le document des principes d'encadrement est représenté, car certains niveaux ne respectent pas le coût autorisé par le conseil d'établissement. En effet, certains niveaux dépassent le prix fixé en raison d'une erreur dans le calcul du coût dans le fichier Excel de l'année précédente. Cette omission correspond au prix d'un ou deux cahiers, ce qui explique la différence entre le prix de 2024-2025 et celui de 2025-2026. Des erreurs de facturation ont été constatées pour l'année 2024-2025. Cette variation est justifiable selon les membres du conseil qui acceptent que les coûts soient augmentés avec cette explication.

## **6. Mot du président**

Le président a envoyé un message par courriel en raison de son absence. Voici les points abordés :

- la date limite pour confirmer avec le centre de services que tout le monde a suivi les formations obligatoires du MEQ était le 25 avril. J'ai confirmé avec eux le 24 avril, donc on est conforme :).
- la sortie au musée Pointe-à-Callières pour les élèves en 6e cette semaine était très bien appréciée. Merci!
- lors de la dernière réunion, lorsque j'ai suggéré qu'on fasse un compte-rendu de l'année scolaire avec la nouvelle direction, ce n'était pas du tout une critique de la nouvelle direction. Je voulais plutôt discuter et échanger des idées sur ce qu'on pourrait faire collectivement pour minimiser certaines inquiétudes, mauvaises rumeurs, ou incompréhensions. J'ai un énorme respect pour le travail de la nouvelle direction ainsi que tout le personnel de l'école. Et je trouve qu'on a une belle équipe de CE cette année aussi... Merci!

## **7. Mot de la directrice**

### **7.1 Approbation du calendrier scolaire 25-26 CE-24/25-45**

Le calendrier pour l'année 2025-2026 est présenté aux parents, accompagné d'une explication détaillée des critères à respecter pour déterminer les journées pédagogiques. Madame Sonia précise qu'un changement sera apporté pour l'année 2025-2026 : la deuxième rencontre (2<sup>e</sup> bulletin) avec certains parents se tiendra pendant les heures de classe.

Il est proposé par Jonatan Perrier et appuyé par Maxime Martineau d'approuver le calendrier scolaire 2025-2026.

## **7.2 Approbation Reddition de compte- budget mesures protégées CE-24/25-46**

Madame Sonia présente la reddition de comptes concernant le budget des mesures protégées. Cependant, quelques différences subsistent entre le tableau de novembre dernier et celui présenté lors de cette séance. Madame Sonia explique les variations des montants qui ont été modifiés. Le document doit être signé par la présidente de la séance, madame Catherine Senécal.

Il est proposé par Geneviève Lessard et appuyé par Julie Lauzon d'approuver la reddition de compte-budget mesures protégées.

## **7.3 Approbation de la date pour l'AG à la rentrée CE-24/25-47**

Madame Sonia propose de tenir l'assemblée générale des parents à un autre moment que les réunions entre parents et enseignants. Elle explique que cela représente un nombre important de rencontres pour les parents et que la dernière réunion pour certains niveaux scolaires commence très tard. La proposition consiste à dissocier les rencontres entre parents et l'assemblée générale. L'assemblée générale se tiendrait le 27 août à 18h15, tandis que les rencontres entre parents auraient lieu le 4 septembre.

Il est proposé par Jonathan Perrier et appuyé par Catherine Senécal d'approuver la date de l'assemblée générale le 27 août 2025 à 18h15.

## **7.4 Information sur les modalités du bienvenue à la maternelle - 6 juin**

Le nombre d'inscriptions étant élevé, nous avons un surplus d'élèves dans les trois classes. Il est possible que certains élèves soient transférés dans les écoles environnantes pour l'année scolaire 2025-2026, avant de revenir l'année suivante. Madame Sonia présente la gestion de l'accueil en maternelle, incluant l'évaluation langagière, le dossier administratif à compléter par les parents, la soirée d'information le 5 juin via Teams et des ateliers pour les enfants à l'école le 6 juin (3 groupes). Les parents des élèves déjà au préscolaire cette année auront deux options pour cette journée, soit de garder les enfants à la maison ou de les inscrire au service de garde (sans frais pour les heures de classe).

## **7.5 Information sur la déclaration de clientèle pour 25-26**

Il n'y a pas beaucoup de changements prévus pour l'année prochaine. Cependant, il y aura une classe d'accueil au préscolaire. La répartition des classes sera la suivante : 2 classes de 1re année, 3 classes de 2e année, 2 classes de 3e année, 3 classes de 4e année, et 2 classes de 5e et 6e année. Il y aura 4 classes de douance et 7 classes SSPA comme cette année.

## **7.6 Information sur la situation entourant la cour d'école**

La cour d'école est partagée entre quatre entités : le CSSMB, le ministère de l'Environnement, la ville de Pointe-Claire et la Fabrique de Pointe-Claire. Madame Sonia présente le visuel de la division de la cour d'école pour illustrer les difficultés rencontrées par le CSSMB dans l'acquisition d'une section, appartenant au ministère de l'Environnement, nécessaire pour clôturer la cour au complet.

## **7.7 Approbation des sorties éducatives et activités intégrées CE-24/25-48**

### **4 activités se sont ajoutées au calendrier des activités récemment**

Sortie groupe 865 pour le centre aquatique de Pointe-Claire

Sortie Canoë Kayak pour les 4 groupes de douance

Sortie Musée Stewart Hall pour les groupes 871-872-873-874-875-876

Activité récompense : pizza pour les groupes 301-302-303

Il est proposé par Hélène Cantin et appuyé par Catherine Senécal d'approuver les nouvelles activités dans le tableau des activités intégrées.

## **7.8 Approbation divers projets école CE-24/25-49**

- Mini boucle  
Présentation du document pour la campagne de financement, l'activité aura lieu le 12 juin de 17h00 à 19h30
- Brigade verte/vente de semis  
Vente de plants de tomates et de concombres à la porte du service de garde le jeudi 15 mai de 15h15 à 16h30 : 1 plant pour 5\$ ou 4 plans pour 15\$

Il est proposé par Catherine Senécal et appuyé par Claude Lévesque d'approuver les deux projets d'école présentés.

## **8. Mot des représentants**

### **8.1 Du personnel enseignant (10 min)**

**Mois de la sensibilisation de l'autisme** : Des activités variées et appréciées par tous ont été organisées tout au long du mois d'avril. Le 24 avril 2025, une soirée pizza a eu

lieu à l'école pour toutes les familles des classes SSPA ainsi que pour les membres du personnel travaillant avec cette clientèle. Environ 150 personnes étaient présentes.

**Cabane à sucre** a eu lieu au début du mois d'avril. Cette journée a été appréciée de tous, mais il faut revoir la formule pour l'année dernière au niveau du montant à payer. La date est déjà réservée pour l'année scolaire 2025-2026.

## 8.2 Des professionnelles et TES (10 min)

Aucun point à mentionner

## 8.3 De la technicienne du SDG (10 min)

### 8.3.1 **Approbation**- Tarification au SDG-SDD pour 25-26 **CE-24/25-50**

Madame Martine présente la tarification du SDD-SDG pour 2025-2026. Le seul montant qui change est celui en lien avec la journée pédagogique (frais de garde seulement). Ce montant passe de 12\$ à 12,35\$ (indexation de 3%).

Il est proposé par Jonathan Perrier et appuyé par Catherine Senécal d'approuver la tarification du SDD-SDG pour 2025-2026.

## 9. Du comité Parents Action

### 9.1 Bilan financier et **approbation** des dépenses à venir **CE-24/25-51**

Dépense : Activité de fin d'année : Funparty, 3627,46\$

Toile : Le coût est d'environ 12000\$ : une partie sera payée par l'OPP (environ 9000\$) et le reste sera payé par la Mini-boucle (4000\$)

## 10. Mot de la représentante au comité des parents du CSSMB

Aucun point, car la représentante au comité des parents est absente.

## 11.Divers

Aucun point ajouté

**10. Prochaine réunion :** Le mardi 3 juin 2025 à 18h00 (souper + séance du CÉ)

**Levée de l'assemblée : 20 :48**

---

Président

---

Direction

Secrétaire : Marie-Eve Turcotte